

Le Service Civique, un atout pour les parcours des jeunes

Alors que le nombre de jeunes qui bénéficieront du Service Civique en 2014 est porté à 35 000 et que ce temps d'engagement prend progressivement sa place dans la politique d'emploi des jeunes [1] et de lutte contre le décrochage scolaire [2], ce numéro questionne la place occupée par le Service Civique dans le parcours de vie des jeunes volontaires et le rôle que cette expérience a pu jouer dans leur projet professionnel ou de formation.

Célia Yvon, chargée d'études et de recherche à l'Injep.

Outre un impact sur les compétences, l'épanouissement personnel et la citoyenneté des volontaires [3], le Service Civique peut offrir un temps de réflexion en aidant à la définition du projet professionnel pour certains volontaires, permettant de confirmer (ou, au contraire, d'infirmer) un choix, et pouvant parfois aboutir à une réorientation. Il peut également constituer une étape de la réalisation du projet professionnel, précédant alors une reprise d'études ou l'entrée sur le marché du travail [4]. Le dispositif se présente comme une offre faite aux jeunes qui ne s'apparente ni vraiment à la formation, ni à l'emploi. Il s'agit d'une opportunité nouvelle dans le processus dynamique de construction personnelle qu'est désormais la jeunesse, aujourd'hui marqué par des allers et retours, des bifurcations et des articulations entre plusieurs situations qui diversifient les parcours [5]. Répondant à une demande de l'Agence du Service Civique (ASC), l'Injep¹ a procédé, fin 2013, à une analyse secondaire des données produites par TNS Sofres lors d'une enquête débutée deux ans plus tôt. L'objectif était d'identifier les différents impacts du Service Civique selon trois caractéristiques sociodémographiques : le sexe, l'origine sociale et le niveau de diplôme des volontaires.

La clarification du projet d'avenir facilitée

Le Service Civique, cité comme l'expérience la plus utile pour définir son projet professionnel (49 % des anciens volontaires), devant la réalisation d'un stage (24 %),

semble effectivement contribuer à la clarification du projet d'avenir. Près de 70 % des anciens volontaires déclarent avoir une idée plus précise de ce qu'ils souhaitent faire à l'avenir suite à leur Service Civique. Pour ceux dont le projet professionnel était déjà défini, cette expérience peut être un moyen de le consolider : 46 % des anciens volontaires déclarent que celle-ci a plutôt

COMPRENDRE

La notion de parcours

Le parcours des 912 anciens volontaires ayant terminé leur Service Civique en 2012 a été reconstruit en articulant différentes variables :

- les situations connues entre la fin de la scolarité et le début du Service Civique ;
- le statut au moment d'entrer dans le dispositif ;
- les activités parallèles à la mission ;
- les situations connues depuis la fin du Service Civique ;
- le statut au moment de l'enquête, quelques mois après la sortie du dispositif.

La notion de parcours est donc relative puisque les anciens volontaires ayant connu une situation d'emploi avant d'entrer dans le dispositif, par exemple, ne sont pas nécessairement les mêmes que les volontaires en emploi au moment d'entrer en Service Civique ou que ceux ayant connu une situation d'emploi après leur sortie du dispositif.

« Ni formation, ni emploi (...) il s'agit d'une opportunité nouvelle dans la dynamique de construction personnelle qu'est désormais la jeunesse »

CHIFFRES-CLÉS

La formation à différentes étapes du Service Civique

- 5% des anciens volontaires déclarent ne pas être sortis du système scolaire avant le début du Service Civique
- 37% étaient en études ou en formation au moment d'entrer dans le dispositif
- 22% ont suivi des études ou une formation parallèlement à leur mission
- 25% ont été en études ou en formation depuis la fin du Service Civique
- 34% suivent des études ou une formation au moment de l'enquête

Sources : Injep, TNS Sofres/ASC

confirmé leur projet professionnel, mais elle l'a tout de même remis en cause pour 21%. Le Service Civique contribue donc à définir et à préciser le projet des volontaires. Ces résultats complètent les travaux de Valérie Becquet selon lesquels les volontaires n'ayant aucun dessein professionnel restent les grands bénéficiaires d'un dispositif qui les aide à définir leur projet [3].

L'insertion professionnelle favorisée

Le Service Civique semble également contribuer significativement à l'insertion professionnelle des volontaires. La population de jeunes volontaires est particulièrement concernée par la recherche d'emploi : près de la moitié recherchait un emploi ou un stage à l'instant précédant l'entrée en Service Civique. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire quelques mois après la sortie du dispositif, ils sont plus d'un tiers en emploi et seuls 19% sont alors en recherche d'emploi ou de stage (voir

graphique 1, p. 3). On constate donc que le nombre d'anciens volontaires en emploi a fortement augmenté suite au Service Civique (+ 23 points), tandis que la recherche d'emploi a tout autant diminué (- 26 points).

Néanmoins, il convient de nuancer ce résultat en prenant en compte la qualité des emplois déclarés au moment de l'enquête : il s'agit souvent d'un emploi précaire (CDD, intérim...) et/ou d'un travail à temps partiel. Une réalité qui n'a rien de surprenant : les contrats temporaires sont effectivement plus fréquents parmi les jeunes salariés que parmi les plus âgés, ils vont de pair avec le peu d'ancienneté sur le marché du travail. En population générale, 33% des 15-29 ans salariés du privé et d'entreprises publiques ont un contrat temporaire, contre 13% de l'ensemble des salariés [6]. Par ailleurs, les données disponibles ne permettent pas de savoir si les emplois occupés correspondent au projet professionnel des anciens volontaires ou s'ils représentent des « emplois d'attente ». On constate toutefois que 49% des anciens volontaires en emploi au moment de l'enquête déclarent avoir un travail en rapport avec la mission qu'ils ont réalisée.

Une expérience différemment valorisée dans la recherche d'emploi

Le Service Civique impacte donc l'insertion professionnelle des anciens volontaires, qui ne le valorisent cependant pas tous de la même manière. En effet, 60% des anciens volontaires déclarent que le Service Civique est une aide pour trouver un emploi. Cependant, ils ont différemment valorisé cette

expérience durant leur recherche d'emploi, selon qu'ils soient en emploi ou non lors de l'enquête. Les volontaires en emploi au moment de l'enquête ont légèrement plus valorisé leur Service Civique auprès des employeurs, ont davantage bénéficié de l'appui de la structure dans laquelle ils ont réalisé leur mission, et ont plus mobilisé leurs relations professionnelles en priorité au cours de leur recherche d'emploi que les autres anciens volontaires (voir graphique 2, p. 3). Les anciens volontaires en recherche d'emploi au moment de l'enquête, au contraire, le valorisent plus sur leur CV et auprès des conseillers du Pôle emploi.

La valeur donnée à cette expérience face aux employeurs, le soutien de la structure d'accueil dans leurs recherches et la mobilisation du réseau professionnel semblent, d'après les jeunes interrogés, tenir un rôle important dans l'insertion professionnelle des anciens volontaires. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'emploi occupé ou recherché est en rapport avec la mission de Service Civique réalisée et sans doute parce que les employeurs ont une appréciation positive de l'expérience de volontariat.

Un temps d'expérience dans le parcours de formation

Le Service Civique impacte donc l'insertion professionnelle des volontaires, mais qu'en est-il du parcours de formation ? L'inscription en études ou formation des anciens volontaires apparaît stable, en première analyse, entre le moment de l'entrée en Service Civique et celui de l'enquête (voir graphique 1, p. 3). En observant le parcours reconstitué de ces anciens volontaires (depuis quelques années avant l'entrée en Service Civique pour certains) jusqu'au moment de l'enquête, quelques mois après le Service Civique, des évolutions en termes de poursuite et reprise d'études se distinguent (voir encadré « Chiffres-clés », p. 2).

Tandis que la plupart des anciens volontaires déclarent avoir connu des situations d'emploi, de recherche d'emploi, de formation ou de stage entre la fin de leur scolarité et le début de leur Service Civique, 5% seulement déclarent ne pas être sortis du système scolaire. À l'entrée en Service Civique, ils sont 37% des anciens volontaires à suivre des études ou une formation, laissant

DÉFINITION

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique donne l'occasion à des jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit leur niveau d'études, de réaliser une mission d'intérêt général de six à douze mois, indemnisée environ 570€ nets par mois, en France ou à l'étranger, auprès d'une association, d'une collectivité locale ou d'une fondation.

Depuis 4 ans, 60 000 jeunes se sont engagés dans le dispositif (dont environ 58% de jeunes femmes), âgés de 21 ans en moyenne, et ont réalisé des missions aussi diverses que soutenir des personnes âgées isolées et des personnes sans abri, contribuer à des missions de protection civile et à la reconstruction d'écoles en Haïti, faire du soutien scolaire, collecter des déchets et soigner des animaux.

Des programmes d'intervention spécifiques ont été élaborés, comprenant des missions de lutte contre le décrochage scolaire, de promotion de la parité, de lutte contre les discriminations et d'accompagnement à l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicap. En 2014, une hausse d'environ 15% du nombre de volontaires et des objectifs de mixité sociale, avec 25% de volontaires issus des quartiers « politique de la ville » et 6% en situation de handicap, a été annoncée.

supposer une reprise d'études ou une inscription dans une nouvelle formation puisque la quasi-totalité déclarait avoir terminé sa scolarité.

Puis, durant le Service Civique, 22 % des anciens volontaires ont suivi des études ou une formation parallèlement à leur mission ; la moitié d'entre eux étudiait déjà avant d'entrer dans le dispositif. Cela signifie donc que l'entrée en Service Civique était accompagnée d'une reprise d'études ou de formation pour les 11 % restants. On peut tout de même remarquer une baisse du taux d'étudiants parmi la population d'anciens volontaires : il passe de 37 % juste avant de commencer le Service Civique à 22 % pendant la mission.

Ensuite, entre la fin de leur mission et l'enquête, un quart des anciens volontaires déclarent avoir suivi des études ou une formation. Enfin, ils sont plus d'un tiers dans cette situation au moment de l'enquête, soit quelques mois après leur Service Civique. Le taux d'étudiants parmi la population d'anciens volontaires augmente donc après le Service Civique pour se rapprocher du taux à l'entrée dans le dispositif (qui était de 37 %), bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement des mêmes individus concernés. Le Service Civique pourrait donc être considéré comme une parenthèse dans le parcours de formation d'une partie des volontaires, ou accompagner un projet de formation, au moment de s'engager dans le dispositif ou à l'issue de leur mission.

Impacts inégaux... en fonction du projet défini

La reprise ou poursuite de formation après l'expérience du Service Civique apparaît significativement liée à un projet d'avenir défini et confirmé. Les anciens volontaires qui ont suivi

Cette étude est une analyse secondaire de l'enquête réalisée par TNS Sofres pour l'Agence du Service Civique (ASC) en 2011-2012. Cette analyse secondaire a été effectuée par l'Injep. Trois populations, aléatoirement sélectionnées sur la base du fichier complet de l'ASC, ont été interrogées en ligne, dix mois maximum après leur sortie du Service Civique :

- 795 volontaires débutant leur mission en 2011 ;
- 593 volontaires ayant terminé leur mission en 2011 ;
- 912 volontaires ayant terminé leur mission en 2012.

Ces populations ont été redressées sur les critères de sexe, d'âge et de niveau de diplôme afin qu'elles soient représentatives de l'ensemble des volontaires et anciens volontaires recensés dans les fichiers de l'ASC.

Les résultats présentés dans cet article portent exclusivement sur l'enquête réalisée auprès des volontaires sortis du Service Civique en 2012. Ils sont statistiquement significatifs, sachant qu'il importe d'être prudent concernant certaines sous-populations comptant de faibles effectifs (les non-diplômés ainsi que les volontaires dont la catégorie socioprofessionnelle des parents est «agriculteur» sont peu représentés dans la population interrogée).

des études ou une formation, voire qui ont réalisé un stage après leur Service Civique, déclarent que cette expérience a fortement contribué à la précision de leur projet professionnel. Ils sont plus d'un tiers à avoir un projet «tout à fait plus précis» contre 27 % de l'ensemble des anciens volontaires. Plus de la moitié de ces anciens volontaires déclarent également avoir un projet d'avenir confirmé par leur mission, contre 47 % de l'ensemble des anciens volontaires. Il semble donc qu'un projet précisé et confirmé suite à l'expérience du Service Civique puisse amener les jeunes volontaires à reprendre ou à continuer études ou formations.

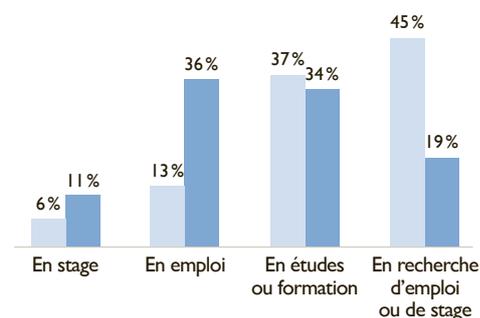
... selon le sexe

Toutefois, l'impact du Service Civique sur la reprise d'études, mais également sur l'insertion professionnelle et la clarification du projet, apparaît socialement marqué.

Les volontaires masculins et féminins ne sont pas égaux face au bénéfice du dispositif concernant la clarification de leur projet d'avenir : 72 % des femmes ayant terminé leur mission ont une

idée plus précise de leur projet d'avenir suite au Service Civique, contre 63 % des volontaires masculins. En revanche, parmi ces volontaires, les femmes et les hommes sont autant à déclarer avoir une idée «tout à fait»

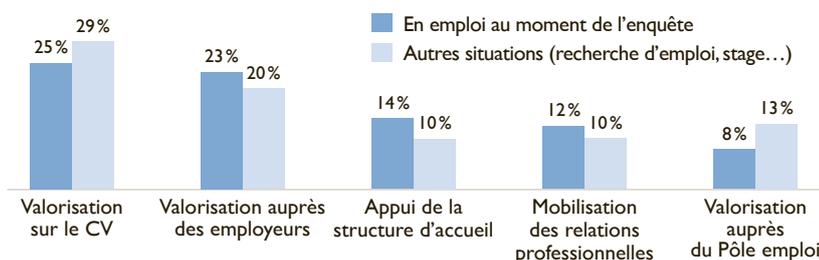
GRAPHIQUE 1 - L'évolution du statut occupé par les anciens volontaires



Les statuts ne sont pas exclusifs et peuvent s'associer (ex.: en emploi et en recherche d'un autre emploi, en études et en stage...). Sources: Injep, TNS Sofres/ASC.

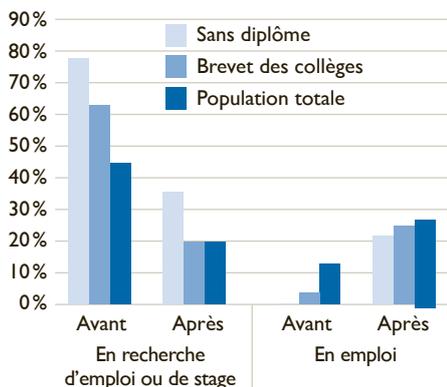
plus précise. Par ailleurs, l'expérience du Service Civique a confirmé le projet professionnel de 51 % des femmes sorties du dispositif mais de seulement 39 % des hommes. Ils sont effectivement plus nombreux à déclarer que leur projet professionnel a été remis en cause ou à affirmer que cette expérience n'a pas modifié leur projet. Pour expliquer ces différences, on peut faire l'hypothèse d'un lien entre la mission de Service Civique et le projet professionnel envisagé par les femmes. En effet, le secteur associatif et certains domaines que l'on retrouve dans les missions de Service Civique pourraient davantage correspondre

GRAPHIQUE 2 - La valorisation du Service Civique pendant la recherche d'emploi parmi les anciens volontaires



Sources: Injep, TNS Sofres/ASC.

GRAPHIQUE 3 - L'évolution de la situation des anciens volontaires pas ou peu diplômés



Sources : Injep, TNS Sofres/ASC.

au projet des femmes, généralement plus présentes dans les associations en tant que salariées qu'en tant que bénévoles [7] et majoritaires dans les secteurs de l'éducation, de l'action sociale et de la santé notamment [8].

... selon l'origine sociale

On remarque que les situations connues avant et après le Service Civique évoluent différemment selon la catégorie socioprofessionnelle des parents des volontaires.

Les anciens volontaires issus des milieux ouvrier, employé et artisan/commerçant connaissent les plus fortes hausses du taux de jeunes en études après le Service Civique (respectivement +24 points, +16 points et +14 points, contre +9 points pour l'ensemble des anciens volontaires). Cependant, les enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise restent moins en études ou formation que l'ensemble des anciens volontaires. Bien que les situations d'emploi augmentent après le Service Civique, les volontaires issus de la catégorie «profession intermédiaire» restent les plus avantagés, tandis que les enfants d'employés et d'ouvriers les connaissent toujours moins que les autres. Ces différences de parcours d'entrée dans la vie active s'expliquent en grande partie par le niveau de diplôme qu'elles recouvrent, les enfants d'ouvriers étant moins nombreux à être diplômés de l'enseignement supérieur que les enfants de cadres (respectivement 31 % contre 61 %) [9].

... selon le niveau de diplôme

Le Service Civique ne joue pas le même rôle dans le parcours des volontaires au capital scolaire le plus faible et dans celui des volontaires ayant un niveau de diplôme post-bac.

Concernant le projet professionnel ou de formation, cette expérience a confirmé celui de 46 % des anciens volontaires, mais ils ne sont que 20 % parmi les non-diplômés et 36 % parmi les titulaires du brevet des collèges à faire cette déclaration (contre 43 % des bacheliers du professionnel et 53 % des bacheliers de filières générales). Concernant les situations vécues, bien que les non-diplômés et peu diplômés soient davantage en emploi et moins en recherche après le Service Civique qu'avant, ils restent plus concernés par la recherche d'emploi que les volontaires plus diplômés (voir graphique 3, ci-contre). Le niveau de formation initiale d'un jeune sans expérience professionnelle reste un facteur prépondérant dans l'accès rapide et durable à l'emploi [9]. Le Service Civique semble favoriser l'accès à l'emploi des anciens volontaires et, s'il n'abolit pas les inégalités sociales, il contribue à les réduire. Cette expérience est notamment un atout pour l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas diplômés, dont le parcours est davantage marqué par des périodes de chômage.

I. L'Injep est membre du Groupement d'intérêt public (GIP) que constitue l'Agence du Service Civique (ASC).

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

- [1] En complément des emplois d'avenir et contrats de génération. Conférence de presse du président de la République au palais de l'Élysée, le 14 janvier 2014.
- [2] Le Service Civique a permis de «raccrocher» 3 000 décrocheurs en 2013. Rapport «Agir contre le décrochage scolaire: alliance éducative et approche pédagogique repensée», IGEN, IGAENR, juin 2013.
- [3] Becquet V. (dir.), «L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité: quels enseignements pour le Service Civique?», coll. «Cahiers de l'action», n°34, Injep, nov. 2011.
- [4] Becquet V., *Étude d'impact du service civil volontaire sur les jeunes volontaires*, Unis-Cité, 2008-2009.
- [5] Van de Velde C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008.
- [6] Minni C., Pommier P., *Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012*, DARES Analyses, n°73, nov.2013.
- [7] Flahault E. et Guardiola A., «Genre et associations en Europe: le pouvoir en question», *Informations sociales*, 2009/1 n°151, p.128-136.
- [8] Cohen D., «Service volontaire européen: le public, les apports du programme», *Agora débats/jeunesses*, n°47, Paris, 2008.
- [9] Labadie F. (dir.), «Inégalités entre jeunes sur fond de crise», *Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, La Documentation française, 2012.

www.service-civique.gouv.fr

Jeunesses : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'Injep : www.injep.fr (rubrique publications)



BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à Injep, 95 av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

5 numéros: 20 euros 10 numéros: 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Injep

Nom: _____ Raison sociale: _____

Activité: _____ Adresse: _____

Courriel: _____ Tél.: _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'Injep par courrier électronique ?

Oui Non

Signature: _____

Directeur de la publication:

Olivier Toche

Conseillères scientifiques:

Marie Dumollard, Francine Labadie

Rédacteur en chef:

Roch Sonnet

Rédactrice du numéro:

Célia Yvon

Correction:

Sabrina Bendersky

Mise en page:

Catherine Hossard

Impression:

Centr'imprim – Issoudun

ISSN : 2112-3985



Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse